

A la caserne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 47

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour faire une fois plaisir à ces personnes là, voici quels sont les parfums des chefs d'Etat actuels.

Oscar II de Suède, très soigneux de sa personne, use beaucoup de Chypre; Edouard VII affectionne le musc concentré; Guillaume II s'inonde abondamment d'ylan-ylang et de corrylopsi; Victor-Emmanuel III a du goût pour l'héliotrope; Abdul-Hamid se baigne dans des flots d'essence de violette, de lys et d'eau de mélisse; le président Loubet ne se sert que d'eau de Cologne; François-Joseph n'admet les parfums que dans son savon; le tsar Nicolas ne se parfume pas et la reine Wilhelmine de Hollande n'emploie que de l'eau pure...

La majorité doit être avec Nicolas II et la gracieuse reine de Hollande.

Sonnet d'automne.

Pour maman.

L'automne va chanter, chanter dans les grands bois
Avec ses frissons d'âme et ses larmes rouillées
Et ses oiseaux frileux et graves que l'on voit
Mélancoliquement fuir les branches mouillées;

L'automne va chanter — triste comme un haut-bois —
L'uniforme chanson des branches dépouillées,
Des feuilles qu'on entend pleurer comme des voix
Et des sentiers en deuil de choses en-allées...

Le ciel est comme une âme anxieuse qui voudrait
Pleurer doux et longtemps sur la grande forêt,
Pleurer quelque chagrin énorme et légendaire;

L'automne va chanter, chanter dans les grands bois
Le prélude apeuré de l'hiver dur et froid,
L'hiver qui fait trouver des oiseaux morts... par terre...

PIERRE ALIN.

Onna dèguelha.

(Cein que t'è oyu demà la malenà, à Yverdon;
in bèssin trai dècis, tsi Dzerardet, Dèzo la
Fordze; intrè dou corps quen'è pas cognu: ion
qu'avai met onna roulière et l'autro on bi mou-
leton, tot naòro.)

Ciqu'A LA ROULIÈRE (à l'avi que l'est intrè et
in sè soclièn lè man). — Fà rin tsaud, çosse!

Ciqu'A MOULETON. — Na. Sti coup on poret
itre à l'hivai à dè bon.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Quiè vaò ton baïre?

Ciqu'A MOULETON. — Po sè rètsaodà faut dè-
minda daò vilho.

Ciqu'A LA ROULIÈRE (aò bouébo que s'ap-
proulsè). — Apporte-nous voi, mon petit, un
demi de gros vieux... du meilleu...

Ciqu'A MOULETON. — Quin bon novi d'la
faire?

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Pas grand novi. N'in
rènommà lè municipaux... demindze...

Ciqu'A MOULETON. — Lè mîmo?...

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Vaî, lè mîmo. Et tsi
vo?

Ciqu'A MOULETON. — Vouais! ne lè z'in ti
dèguelhî!

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Pas mojan...?

Ciqu'A MOULETON. — N'est pas zelà solet,
mâ tot paraî, à la fin, n'in zu lo déchû.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Aò bin

Ciqu'A MOULETON (que lai copè lo subtil) —
Lo derraî iadzo l'irè cliad daò coutset daò ve-
ladzo qu'avai gagnî. Sti coup, quemin dè justo,
l'est no, cliad daò bas, que ne sin lè maitrès!

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Tsi vo vaî dou partis
dan: cliad daò coutset et cliad daò bas...?

Ciqu'A MOULETON. — Mâ bin su. L'est la
tchivra daò borni daò maitin que no séparè.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Est-te que lè z'affèrès
allâvan mau staò z'ans?

Ciqu'A MOULETON. — Destra! Pouavè pas
plîe mau. Tot allâve à la dèpetolhie. Lè muni-
cipaux, dai z'homme dè rin, ne sondzivan qu'à
fère laò plîotta; lo syndique lo premi. L'est ci-
que que dai itrè moutset dè pas itrè rêvegnaî! ?
N'est pas pire derraî candidat. N'a zu po fini
qu'è onna voix... (in rizollin) la chonna, mè
peinso. Le lai caòzon bin! Li que bouaflâvè, lo
dzo dai vôtès, ia quatr'ans, in déchindint lo

veladzo et coumindint sè valets; « Hardi! al-
lein-lai. Crin! crâ! contrè cliad daò bas! »
L'a, ora, son crin-cra, la tsévavouta! In vouai-
que ion qu'à profitâ dè la coumouna...!? quan-
tia fère marquâ sa dzormâ quand l'est zu à
l'Abbây dai Végolans, damachin que s'irè
arrètâ à Lozena, in rêvegnaî, po vaire on pouro
(ion dè sè parients, onco), qu'irè à l'hépetau.
In a-te fè assebin dai passa-drai à cliad qu'etan
dè son bord, aò bin à cliad que lai payivan on
verro et que savan lo cliattâ! ?.. Sa fenna l'est
gonclia, à cein que paret, in sondzint qu'on ne
lai deret plîieque Madama la syndique. L'an de
que s'étai relévave dévant hier à né po insurtâ
lè dzouveno que tapâvan à la fenitra à la ser-
veinta, et que laò z'avai traci apri, pè clia
cramena, in pantet, quintia la rietta, la four-
dietta d'na man et la lanterna dè l'autra...

(Apri avai bu 'na gordja.) ... Et lè bon repè,
pè lo cabaret, avouè lè z'autro municipaux! ?
Ka, po teri avau la coumouna, sè tegnan ti pè
la man. Ai mises dè bou, dè mare, à la vesita
avouè la coumechon d'écoula, po çosse, po
cein, po onna tiola, brejâ aò on baodéron puri
ai z'ebouatons aò régent, allâvan baïre ti dè
beinda quemin dai caions.... pu, boursiè,
pâyî! ?... Et quand l'an fè lo coulidzo, an-te
frecottâ avouè lo dzudzo, lè conseillès, lo pré-
fet et ti lè galabonteimp que passâvan! ?... Et
que l'an zu onco lo toupet, po que nion sè dè-
maufiè, dè fère portâ onn' inpartia dai frais que
fazan dinche pè l'auberdzo su lo compto daò
relodzo.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Quemin, daò relodzo?

Ciqu'A MOULETON. — Comprinds-tou pas?
Po pas qu'on satsè tot l'ardzeint que rupâvan,
quemin n'in on vilho relodzo que bat la
breloqua, fazan cein marquâ aò chapitre: Re-
pèlâssages au relodge communal... tant, et tant,
que lo compto montâve adi plîie hiaut d'on'an-
naie à l'autra. Dian ti que se l'avan ètâ rè-
nommâ dévant on an on avai 'na régie.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Se l'étai dinche vai
bin fè dè lè dèguelhî.

Ciqu'A MOULETON. — Se n'in bin fè?... Tè
crayo que n'in bin fè! L'est mè que sù con-
teint et, tè lo catso pas, tant irou bènèze, iè bu
on bon coup demindze nê... A la tionna!

Ciqu'A LA ROULIÈRE (in trinquin!). — Tî ve-
gnai syndique?

Ciqu'A MOULETON. — Pas sti coup; mâ sù sè-
cond municipaux. Gà! on va cein fère martsî.
Du z'or'in lè faut que tot tsandzèyè: mè su po
l'oodre et po l'économie... (In partadzîn 'na
cliafe que restave aò fond dè la bololhie). On
in bai onco ion?

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Pas ora. Sta vèpra
tant que te vudri. Ora que iè tsaud mè faut
vouaîti po allâ; ma fenna m'attind tsi Cuéret.

Ciqu'A MOULETON. — Te mè fâ ressondzi
que la mionna et mè ne no sin balhi lo mot po
no rêtrovâ à n'haòre et demi à la boutegu'à
Grosse Griffè. Mâ quemin fasai lè martalets in
m'aidyen à dèpliayi, gadze que vaò s'itr'infat-
tâie tsi Briod, baïre onn'écoualla dè café. Pis-
qu'on sè rêverret et, por'on iadzo, ora que sù
municipau, iè fan dè lai djuî lo tor et d'itrè lè
dévant li. Yau est-te qu'on sè rêtrovè?

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Cè, ste vaò, pè vè lè
duè z'haòrès?...

Ciqu'A MOULETON. — Kemin te dit, sù bin
d'accou.

(L'an payî; ien è fè atan, et n'in ti lè trai
fotu lo camp.)

OCTAVE CHAMBAZ.

Un étranger du dehors.

On se divertissait, il y a quelque temps, à la
gare de Montreux, d'un brave campagnard
fribourgeois qui voyait pour la première fois
de sa vie un nègre. Celui-ci était le domestique
d'une famille étrangère en voyage.

Ce nègre, du plus beau noir, véritable Afri-

cain, aux lèvres épaisses, aux dents blanches,
aux cheveux crépus, était l'objet de la plus
comique admiration de notre campagnard.

Après l'avoir examiné attentivement, à dis-
tance, en face, de côté, par derrière, ouvrant
à chaque pas de plus grands yeux, se sentant
un peu rassuré, et prenant son grand courage,
il se rapprocha, posa légèrement un doigt sur
l'épaule du nègre:

— Dites-vous, vous n'êtes pas de par ici,
vous?

3 fr., s'il vous plaît!

Lettre d'un soldat à ses parents. C'est en
France que cela se passe.

Mes chers parents,

Je suis enfin arrivé au corps, dont je vous
envoie ces deux mots de billet pour vous dire
que ma santé se porte bien, quoique je sois
assez malade. Je profite que je puis vous en-
voyer ces deux mots de billet pour vous dire
que depuis que je suis au corps je n'ai eu au-
cun agrément. Je vous envoie ces deux mots
de billet pour vous dire que je n'ai pas besoin
d'argent, ne vous gênez donc pas. Cependant,
si vous pouvez m'envoyer une pièce de trois
francs, cela me ferait de l'agément; mais ne
vous gênez pas, vu que j'ai ici tout ce qu'il me
faut.

Cependant, si vous pouvez m'envoyer une
pièce de 3 francs, cela me ferait de l'agément;
mais, comme je vous l'ai dit dans le corps de
ce billet que je vous envoie, ne vous gênez donc
pas. J'aime autant retrouver ce petit avoir
quand je reviendrai. Si, cependant, mon beau-
frère pouvait m'envoyer une pièce de 3 francs,
cela me causerait de la félicité, vu que j'en ai
besoin pour mes menus; mais qu'il ne se gêne
pas; dites-lui seulement qu'il l'envoie tout de
même. Je suis en garnison à Saint-Omer. Ce
pays est fertile en blé, colza, pierres calcaires,
grand commerce de pipes, raffineries nom-
breuses, théâtre, musée, pompiers, bibliothè-
que, toutes les douceurs de l'existence, enfin.

Cependant, ne m'écrivez pas là, vu que je n'y
suis plus, étant parti. Ne m'écrivez pas non
plus à Ayre-sur-la-Lys (Nord), parce que j'y
suis et que je n'y serai plus dans une heure
et demie. Ne m'écrivez que quand je vous au-
rai fait savoir où je serai, quoique je ne sache
pas où nous allons. Quant à la pièce de 3
francs, envoyez-la tout de même, cela me fera
de l'agément. Cependant, si ça vous gêne ne
l'envoyez pas; dites seulement à mon beau-
frère de me l'envoyer, cela me fera plaisir.

Agréez, mes chers parents, l'adolescence de
mes sensations perpétuelles et de mes saluta-
tions respectives.

X., soldat au 73^{me} de ligne.

Pauvre Christophe. — Toute réflexion faite,
si mon beau-frère ne peut m'envoyer une pièce
de 3 francs, envoyez-la vous-mêmes, ça m'est
inférieur, pourvu que je l'aie.

La malle des Indes. — A la gare de Nyon.
Un voyageur interroge un employé:

— Qu'est-ce que c'est que ce train qui arrive
à reculons?

— Ben... C'est la malle des Indes de Cras-
sier-Divonne.

— Vous dites?

— Oui, la malle d'Eysins, de Crassier-Di-
vonne.

A la caserne. — Un caporal à la recrue
Pesson:

— Que doit employer le soldat pour rendre
brillants les boutons de sa tunique?

— La poudre à polir.

— Gniagniou, va!... Recrue Patet, dis-le lui.

— La poudre à polir et la petite brosse, mon
caporal.

— Mais non, niobet. Pour polir les boutons

de sa tunique, le soldat doit employer ses heures de loisirs.

Conviction.

C'était jour de votation fédérale.

— Votes tu « oui » ou votes-tu « non » ? demandait-on au secrétaire municipal de R...

— Je crois que je suis décidé à voter « oui ».

— Comment, tu votes « oui » ! Mais, mon cher, réfléchis bien, la loi ne vaut rien pour nous.

— C'est vrai ?

— Mais, sans doute : faut voter « non ».

— Oh ! je veux bien, seulement, c'est embêtant, j'ai déjà mis le *v* pour *voui*.

L'auberge de l'Europe.

Sous le titre de *Flüts*, un écrivain de la Suisse allemande, M. Widmer, vient de publier un roman où il montre les dangers de l'« industrie des étrangers », cette marée montante qui tend à submerger notre caractère national, la simplicité de nos mœurs et jusqu'à la nature suisse elle-même. L'ouvrage est d'autant plus intéressant que son auteur est un ancien hôtelier, qu'il a vu de très près les métamorphoses regrettables que l'industrialisation de l'Alpe fait subir aux sites les plus beaux et aux populations les plus saines de la patrie.

Voici l'analyse que M. Virgile Rossel donne du livre de M. Widmer, dans le *National suisse*:

Nous sommes à Stägen (Wengen ?), dans l'Oberland bernois. Stägen est un village de paysans. On y a ses travers, ses vices et ses vertus. L'existence y est simple ; les mœurs y sont encore patriarcales. Mais voici que, de la plaine, montent le bruit et la fête des stations climatiques. Des excursionnistes commencent à visiter Stägen. Des Anglais qui partent pour la Jungfrau, des Allemands qui expriment modestement leur enthousiasme au pied des cimes, s'étonnent de ce que Stägen ne possède pas un seul hôtel, une seule pension. Leurs paroles ne tombent pas dans l'oreille de sourds. Au demeurant, les hommes de Stägen qui sont allés à Rothenbalm, la luxueuse ville d'étrangers située au bas de la vallée, se disent qu'on y gagne autrement d'argent et y vit autrement heureux que dans leurs pauvres chalets. L'un d'entre eux, Ulrich Aaregger, type de montagnard énergique et fûté, ne tarde pas à bâtir le premier hôtel-pension de Stägen. Quoiqu'il s'ingénie, par tous les moyens, à écarter les concurrents possibles, son exemple sera suivi. Adieu le temps jadis, où l'on avait peu de besoins et où l'on n'enviait personne ! Adieu la culture des maigres prés, et les chances ressources de l'alpage ! On veut remplir son escarcelle, comme ceux de Rothenbalm ; on veut, comme eux, faire suer de l'or à l'air tonique, aux vastes solitudes, aux horizons splendides. Et l'on entasse des moellons avec rage, et l'on se jalousie avec frénésie, et les cautionnements, et les hypothèques, et les faillites entrent à Stägen avec le dégoût de l'ancienne médiocrité, avec l'horreur du dur travail, avec le mépris de la morne simplicité qui avait suffi aux ancêtres. Quand le chemin de fer arrive, un jour, jusqu'au village, le « flux » a tout envahi. C'est à peine si quelques vieux Stägenois ou quelques bonnes âmes n'hésitent pas à se jeter dans le courant.

Les étrangers se plaisent à Stägen. Il n'y aura jamais assez d'hôtels pour les héberger tous. Des « Bellevue » et des « Jungfrau », des « Eiger » et des « Wildstrubel », sortent de terre comme de gros champignons blancs à chapeaux rouges. Mais si quelques fortunes s'édifient rapidement, les cœurs s'endurcissent, les consciences s'oblitèrent et, au fond, que de misères et que de servitudes ne cache pas le brillant décor des somptueux hôtels, des directeurs en habit noir et des portiers chamarrés ! Hans Eicher, le probe et vaillant ébéniste, qui incarne le montagnard d'autrefois, ne peut plus respirer dans ce milieu. Ce n'est plus l'alpe, ce n'est plus la Suisse ; c'est un caravansérail international, sur lequel la Jungfrau indignée secoue parfois le grondement de ses avalanches.

M. Virgile Rossel abonde dans les idées du romancier. N'exagérons pas, écrit-il. Développons tranquillement, honnêtement, à la mode helvétique, ce qu'on développe avec une

hâte fébrile, et avec un louche esprit d'exploitation ! Du confort, et le moins de luxe possible ; une avenante hospitalité et pas trop de mains tendues ! La forte et sévère leçon qui se dégage du volume de M. Widmer peut se résumer en deux lignes : Qu'on nous délivre enfin de ce rêve, ou plutôt de ce cauchemar, — la Suisse, toute la Suisse, auberge de l'Europe ! »

Arrêté municipal.

ARTIC 1. — Les cafetiers et cabaretiers qui donneront à boire le Dimanche sont prévenus qu'on leur dre sera Procès-Verbal pendant les offices surtout de la Messe qu'il est défendu d'y aller.

ARTIQUE 2. — Dimanche, à l'insu des vèpres, il sera procédé au plus offrant et dernier enchérisseur à l'adjudication des boues des rues du village en présence du syndic qu'on devra racler proprement assisté de deux membres de la municipalité, provenant des égouts du village.

ARTIC 3. — Les sus dits articles regardent les habitants des deux sesques qui devront être exécutés.

Le noble plaisir de la chasse.

L'autre jour, M. Loubet et le roi d'Espagne, son hôte, chassaient à Rambouillet.

A l'entrée du tiré des Plaisirs, les deux chefs d'Etat mettaient pied à terre, et sous la conduite habile du colonel Lamy, la chasse commençait.

De la neige, il y en avait à perte de vue, une neige épaisse, éblouissante et gaie, car la lumière était exquise. Sous cette magnifique fourrure, les bois de Rambouillet avaient pris un cachet à la fois grandiose et charmant. Et c'était vraiment un poignant spectacle que celui de ces malheureux oiseaux éparpillant au loin dans leur envol assourdissant, les flocons de neige blanche toute tachetée de leur sang.

Sur la lisière d'une route, à l'entrée d'un bois, les chasseurs se placent : au centre, à côté du président, le roi ; il a derrière lui un cadet espagnol qui lui passe le fusil qu'a rechargé un garde, car le roi tire avec trois fusils, et, comme il est très adroit tireur, sans cesse tombent autour de lui les bêtes qu'il abat. Tous les chasseurs sont en ligne, le silence se fait. Au loin, on entend les cris des rabatteurs, le bruit sourd de leur canne frappant les arbres... Un faisan passe à tire d'aile, deux, trois coups de fusil retentissent ; l'oiseau, d'un suprême coup d'aile, tente de fuir, pour aller, vingt mètres plus loin, ensanglanté le trou profond qu'en tombant il a fait dans la neige. A mesure que les gardes se rapprochent, les oiseaux arrivent plus nombreux, et lorsque, sur la lisière, apparaît le colonel Lamy, à la tête de ses gardes, c'est dans un véritable fouillis de pauvres bêtes affolées que s'éparpillent furieusement les plombs meurtriers des chasseurs.

Le clairon sonne : « Halte ! » Sur la neige on étend les bêtes massacrées, on les compte, on les reconnaît, et, tandis qu'on les jette pêle-mêle dans une charrette, les chasseurs, à la suite du roi, remontent en voiture pour aller plus loin, tuer, tuer toujours.

Après deux battues, les chasseurs arrivent à un « fermé aux lapins ». Dans un espace relativement restreint, entouré de grillages assez élevés, sont enfermés des lapins en nombre considérable. Les chasseurs se développent en une ligne ; derrière eux, les rabatteurs tapent les buissons, les branchages, si bien que c'est littéralement entre les jambes que vous partent, par bonds pressés, ces pauvres lapins, troublés dans leur retraite.

Là, c'est un véritable carnage ; tout ce qui

s'y trouve est tué. Finalement, transis, exténués, ahuris, les lapins refusent de sortir de dessous les branches ; coups de canne, coups de pied du rabatteur, rien n'y fait : leur échine reçoit les coups de canne, leur petit derrière les coups de pied, ils n'ont aucun amour-propre et ne bougent pas.

Ce sont là jeux de princes !

Au feu !

C'était au temps où le Conseil communal de Lausanne n'avait pas grosse besogne.

A la suite d'un incendie qui avait mis en émoi toute la ville, la femme d'un conseiller communal dit à celui-ci, qui rentrait au logis :

— Quel bonheur, te voilà de retour ! Où donc étais-tu au moment de l'alerte ?... J'en suis encore toute tremblante.

— Nous étions justement en séance ; nous ne pensions à rien... mais à rien du tout... et voilà que tout à coup on crie : Au feu !

Le bureau des chiens.

Un étranger entre chez un de nos receveurs de district, pour annoncer qu'il est propriétaire d'un chien et se mettre en règle au sujet de l'impôt.

— C'est bien ici le bureau des chiens ? demande-t-il.

— Oui, monsieur, donnez-vous la peine de vous asseoir. On va vous inscrire.

La légende du Chasseral.

Toutes nos montagnes, pour ainsi dire, ont leur légende. Celle-ci est d'origine bourguignonne. Le jour de Pâques, un capitaine chassait sur les pentes du Chasseral. Les aboiements de la meute couvraient le tintement des cloches de la petite église du Vallon. L'hermite du lieu croise, en se rendant à la messe, la bande bruyante du chasseur, et exhorte celui-ci à se joindre à lui plutôt que de profaner pareillement le Jour de la Résurrection. Le chasseur réplique par de véhémentes apostrophes, et finit par assommer notre pieux homme. La journée, le lendemain, les jours suivants se passent sans qu'on voie revenir personne. La mère du chasseur fit dire des prières, des semaines, des mois, des années durant. On ne revit plus le chasseur maudit.

En temps d'orage, et dans les menées du vent sur la montagne on entend encore aujourd'hui des appels... et comme un funèbre hallali !... Du moins, les vieux le racontent, par les longues soirées d'hiver, lorsque la famille se presse autour du foyer et qu'au dehors geint la bourrasque et hurle la tempête.

THÉÂTRE. — Mardi dernier, l'*Artésienne* ; jeudi dernier, l'*Artésienne* ; demain, dimanche, l'*Artésienne* et, pour terminer le spectacle, *Un Monsieur qui prend la mouche*, vaudeville en 1 acte ; lundi soir, l'*Artésienne*, avec le concours de l'Orchestre symphonique et de son directeur, et toujours devant des salles comblées. On se dispute les places. Et tout cela à cause de Daudet, de Bizet, de M. Darcourt et de ses excellents artistes.

Jeudi prochain, une nouveauté, *Vers l'amour*.

KURSAAL. — C'est donc, chaque semaine, spectacle tout nouveau. Du 24 au 29, *Talera* ? artiste travesti, numéro chorégraphique de premier ordre. *M. et Mme Verdy-Rosika*, chansons au piano ; *Miss Elvira*, équilibriste au trapèze (début le 26, en matinée) ; le *Trio Dumonds*, virtuoses, imitateurs des « minstrels parisiens », ne se produira que deux jours seulement, les vendredi 24 et samedi 25. *Vitographe*, nouvelles vues, dernière semaine. *La Grammaire*, comédie en 1 acte de Labiche, jouée par MM. Villé, Garçon, Choisy, Borgeaud et Mme Dora.

On annonce pour le courant de janvier une revue locale qui aura pour titre « Lausanne-Brigue ».

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne - Imprimerie Guillaud-H. Ward.